

académiciens vétérans et d'un nombre illimité d'associés, résidant en d'autres lieux.

Les exercices étaient divisés en deux classes : les sciences, d'un côté ; les belles lettres et les arts de l'autre, de telle sorte qu'il y avait une séance consacrée aux sciences, puis une autre consacrée aux lettres, se succédant alternativement et avec une stricte régularité. Vingt académiciens étaient classés pour traiter des mathématiques, de la physique, et des arts qui ont le plus de rapport avec ces sciences. Seize étaient désignés pour traiter les différentes parties de la littérature, et quatre pour les arts qui ont le plus d'affinité avec les belles-lettres.

Il y avait deux Directeurs (on dirait aujourd'hui Présidents), nommés dans une même année : l'un était pris dans la classe des sciences, l'autre dans celle des lettres et arts ; ils présidaient chacun pendant six mois et rendaient compte des travaux du semestre, en séance publique. Le duc de Villeroy était encore le Protecteur en titre de l'Académie ; mais cette protection devait être purement nominale, car les procès-verbaux du temps ne contiennent pas un seul mot, ni un seul fait concernant le Protecteur. Son nom même y est supprimé définitivement à partir de l'année 1791.

Comme on ne s'occupera, dans ce qui va suivre, que des académiciens ordinaires, et comme leurs noms vont souvent reparaitre dans ce travail, il est utile d'en avoir ici la liste ; la voici telle qu'elle figure dans les almanachs de 1789, avec la date de leur admission et leur adresse en ville :